



**Commission Valorisation du  
Bénévolat**

**Le mardi 03 juin 2025**

---

Membres présents :

Mrs S. HAMON - JC. NEEL – J. LUCAS

Membres excusés :

Mrs M. QUESNEL – K. SAUVEY

---

## Ordre du jour

1. Point de la journée nationale des bénévoles
2. Récapitulatif de la nouvelle organisation des distinctions remises par le District
3. Nouvelles distinctions mises en place
4. Organisation de la soirée de remises des médailles
5. Questions diverses



## Point de la journée nationale des bénévoles :

Le président fait le point de la journée nationale des bénévoles qui a eu lieu le Week end de la Coupe de France, la délégation de la Manche qu'il a accompagnée a été unanimement satisfaite de cette manifestation particulièrement réussie et d'une organisation de qualité. Pour rappel la MANCHE avait un quota de 8 représentants.

## Récapitulatif de la nouvelle organisation des distinctions remises par le District

La médaille du district sera matérialisée dès cette année par une médaille avec ruban et épinglée et non plus remise dans un boîtier, plus valorisante et de même format que les médailles de ligue ou fédérales.

Une hiérarchie de 3 médailles est créée :

- ✚ BRONZE : Minimum : 6 ans de licence dirigeante ou dirigeant – maximum 9 ans
- ✚ ARGENT : Minimum : 10 ans de licence dirigeante ou dirigeant – maximum 13 ans
- ✚ OR : Minimum : 14 ans de licence dirigeante ou dirigeant

↳ Quota de médailles remises par an : 5 BRONZE - 3 ARGENT - 2 OR

PLAQUETTE : elle sera remise dans des carrières exceptionnelles : dirigeante ou dirigeant déjà titulaire de la médaille d'or, ou ayant rendu des services au football manchot méritant d'être signalés.

↳ Instauration d'une répartition 50/50 entre dirigeantes et dirigeants.

Médailles arbitres : parmi les médailles remises, deux seront attribuées par la CDA aux arbitres du district : remises de médailles arbitres à la soirée des médailles.

## Nouvelles distinctions mises en place

**TROPHEE : « jeune dirigeante et jeune dirigeant » :**

Les 2 trophées seront remis en même temps que les médailles lors de la soirée annuelle ; Les conditions d'admission sont : moins de 23 ans et moins de 3 années de licence.

Les clubs seront sollicités pour proposer des candidatures selon leur implication dans le club, leur initiative et leur comportement, leurs propositions seront priorisées la commission présentera au CODIR son choix final pour validation.



### TROPHEE « jeune arbitre féminine et garçon » :

2 trophées : ils seront remis en même temps que les autres récompenses lors de la soirée des médailles. Les conditions d'admission sont : moins de 23 ans et moins de 3 années de licences arbitre.

La CDA se chargera de présenter des candidats.

### TROPHEE DES FAMILLES :

Reprise d'une ancienne distinction qui met en valeur une famille ayant au moins 3 membres en activité de 3 générations : au moins 2 dirigeantes ou dirigeants sur 3 – au moins une féminine – la 3ème personne peut être un jeune arbitre ou un jeune éducateur.

Les clubs sont appelés à proposer des candidatures.

## Organisation de la soirée de remises des médailles

Les remises seront comme tous les ans organisées en octobre / novembre au Casino de Coutainville, notre partenaire historique sur ce type de manifestation.

Le quota de 50 personnes invitées sera défini comme suit :

- ✓ 12 remises médailles : 3 personnes par médailles (récipiendaire, invité, président club)
- ✓ 1 Trophée famille : 3 personnes (les récompensés)
- ✓ 4 Trophées jeunes dirigeants et arbitres : 4 personnes (les récompensés)

Les places restantes seront attribuées aux élus par le président.

⇒ Les médaillés seront récompensés d'un panier garni et de goodies, des fleurs pour les féminines. A voir dotation tenues (T-shirt – Polo) pour les jeunes médaillés.

⇒ Création d'un diplôme.

⇒ Valorisation de la communication en salle et de la présentation des médaillés (modèle remise Ligue).

⇒ Rétro planning communication : préparation d'un courrier club avec une fiche de candidatures médaillés ou trophées (fin juin).

⇒ Envoi courrier clubs : fin août pour retour mi-septembre.

⇒ Choix de la commission début octobre - suivi validation CODIR.



## Questions diverses

Il n'y a pas de visite du Centre National du Football de Clairefontaine prévue cette saison, à voir en septembre 2026.

Le Président de la commission,  
JC. NEEL



*PV MIS EN LIGNE LE 11 JUIN 2025*

